



États financiers de

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL
D'OTTAWA/
THE OTTAWA HOSPITAL
FOUNDATION**

Exercice terminé le 31 mars 2009



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Télécopieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES DE LA FONDATION

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/The Ottawa Hospital Foundation au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/The Ottawa Hospital Foundation au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son fonctionnement et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 12 mai 2009

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

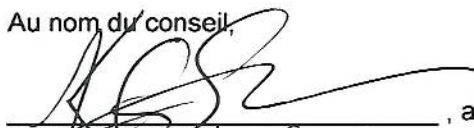
Bilan


Au 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	2009	2008
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 229 628 \$	1 207 273 \$
Débiteurs (note 8)	343 199	650 554
Charges reportées	32 447	7 884
	<u>2 605 274</u>	<u>1 865 711</u>
Placements (note 3)	70 845 386	80 042 067
Immobilisations	942 133	851 323
Moins l'amortissement cumulé	594 503	524 198
	<u>347 630</u>	<u>327 125</u>
	<u>73 798 290 \$</u>	<u>82 234 903 \$</u>
Passif et soldes des fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	429 814 \$	699 473 \$
Subventions à payer à l'Hôpital d'Ottawa	6 975 115	4 026 284
Subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	2 209 914	2 279 076
Produits reportés	66 720	38 917
	<u>9 681 563</u>	<u>7 043 750</u>
Soldes des fonds		
Investi en immobilisations	347 630	327 125
Affecté	5 066 352	6 515 455
De dotation	54 490 638	64 954 555
Non affecté	4 212 107	3 394 018
	<u>64 116 727</u>	<u>75 191 153</u>
Passif éventuel (note 7)		
	<u>73 798 290 \$</u>	<u>82 234 903 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	Fonds affecté	Fonds de dotation	Fonds non affecté	Total 2009	Total 2008
Produits					
Dons	13 433 331 \$	1 308 759 \$	3 053 696 \$	17 795 786 \$	19 736 681 \$
Produit tiré des loteries (note 4)	-	-	344 373	344 373	426 631
Revenus (pertes) sur placements (note 3)	(585 833)	(7 132 128)	(759 392)	(8 477 353)	2 225 579
	12 847 498	(5 823 369)	2 638 677	9 662 806	22 388 891
Charges					
Souscription directe	-	-	1 040 701	1 040 701	1 028 928
Autres activités de souscription	-	-	2 622 788	2 622 788	2 565 751
Frais d'administration	-	-	930 274	930 274	908 781
	-	-	4 593 763	4 593 763	4 503 460
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les subventions	12 847 498	(5 823 369)	(1 955 086)	5 069 043	17 885 431
Subventions (note 5)	14 206 513	1 693 890	243 066	16 143 469	20 377 271
Insuffisance des produits par rapport aux charges et aux subventions	(1 359 015)\$	(7 517 259)\$	(2 198 152)\$	(11 074 426)\$	(2 491 840)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État de l'évolution des soldes des fonds

Exercice terminé le 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	Fonds investi en immobilisations	Fonds affecté	Fonds de dotation	Fonds non affecté	Total 2009	Total 2008
Solde au début de l'exercice, montants retraités	327 125 \$	6 515 455 \$	64 954 555 \$	3 394 018 \$	75 191 153 \$	77 682 993 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges et aux subventions	-	(1 359 015)	(7 517 259)	(2 198 152)	(11 074 426)	(2 491 840)
Acquisition d'immobilisations	90 810	-	-	(90 810)	-	-
Amortissement des immobilisations	(70 305)	-	-	70 305	-	-
Virements interfonds (note 6)	-	(90 088)	(2 946 658)	3 036 746	-	-
Solde à la fin de l'exercice	347 630 \$	5 066 352 \$	54 490 638 \$	4 212 107 \$	64 116 727 \$	75 191 153 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges, avant les subventions	5 069 043 \$	17 885 431 \$
Amortissement des immobilisations, sans incidence sur l'encaisse	70 305	53 157
Variation nette du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	307 355	(388 459)
Charges reportées	(24 563)	17 034
Créditeurs	(269 659)	(1 024 137)
Produits reportés	27 803	2 828
Subventions à payer	2 879 669	4 145 941
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	8 059 953	20 691 795
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des placements	9 196 681	(1 946 464)
Acquisition d'immobilisations	(90 810)	(225 775)
	9 105 871	(2 172 239)
Flux de trésorerie liés aux autres activités		
Subventions	(16 143 469)	(20 377 271)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	1 022 355	(1 857 715)
Encaisse, au début de l'exercice	1 207 273	3 064 988
Encaisse, à la fin de l'exercice	2 229 628 \$	1 207 273 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation ») est une fondation publique constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Sa mission consiste à inspirer, à permettre et à reconnaître l'appui de la collectivité à l'égard des soins aux malades et à faciliter la recherche à l'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (numéro d'enregistrement 869042747RR0001) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

1. Principales conventions comptables

a) Comptabilité par fonds

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affecté pour les organismes sans but lucratif. Aux fins de la comptabilisation et de la présentation de l'information, les rentrées et les sorties de fonds sont classées par fonds, conformément aux objectifs établis à l'externe par les donateurs ou à l'interne par le conseil d'administration.

i) Fonds affecté

Le fonds affecté inclut les sommes devant être affectées à des fins déterminées à l'externe par les donateurs et à l'interne par le conseil d'administration.

ii) Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les ressources dont le montant en capital doit être conservé en permanence, selon les stipulations du donateur, ainsi que celles affectées à l'interne à des fins particulières de dotation.

iii) Fonds non affecté

Les comptes du fonds non affecté se rapportent aux activités générales de souscription, de subvention et d'administration de la Fondation.

b) Constatation des produits

Les dons sont inscrits à titre de produits au moment de leur encaissement.

Les dons non affectés sont inscrits à titre de produits du fonds non affecté.

Les dons affectés représentent des apports reçus à des fins déterminées et ils sont inscrits à titre de produits du fonds affecté.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice terminé le 31 mars 2009

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Constatation des produits (suite)

Les dons de dotation représentent des apports reçus lorsque seul le revenu tiré du placement des montants encaissés peut être utilisé et ils sont inscrits à titre de produits du fonds de dotation.

Les produits de la Loterie des maisons sont constatés au cours de l'exercice où le tirage a lieu. Les produits nets de la Loterie du personnel sont constatés au cours de l'exercice où la loterie de 12 mois commence.

c) Placements

Les placements sont classés comme étant détenus aux fins de transaction et ils sont constatés à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée aux cours du marché. Les achats et ventes de placements sont constatés à la date du règlement.

Les dons sous forme de placements sont initialement constatés à leur juste valeur à la date de leur transmission à la Fondation.

d) Immobilisations

Le mobilier et le matériel sont comptabilisés au prix coûtant et amortis selon la méthode linéaire sur cinq ans. Les murs des donateurs sont comptabilisés au prix coûtant et amortis selon la méthode linéaire sur dix ans.

e) Charges reportées et produits reportés

Les charges engagées et les produits encaissés dans le cadre d'activités précises de souscription sont comptabilisés dans les charges reportées et les produits reportés jusqu'à la conclusion des activités pertinentes.

f) Dons en nature

Si la juste valeur peut être établie, les dons en nature sont constatés à leur juste valeur au moment du don.

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice terminé le 31 mars 2009

2. Adoption de nouvelles normes comptables et normes captables futures

(a) Informations à fournir concernant le capital

En date du 1^{er} avril 2008, la Fondation a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)* intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit les normes sur l'information à fournir concernant le capital des entités et le mode de sa gestion. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2009, à l'exception des informations supplémentaires fournies à la note 10.

(b) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, à savoir le chapitre 3862 du Manuel, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*. Ces normes devaient s'appliquer aux états financiers de la Fondation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009. Toutefois, en décembre 2008, l'ICCA a éliminé l'obligation d'adopter ces normes pour les organismes sans but lucratif.

(c) Normes comptables futures

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes qui entreront en vigueur pour l'exercice de la Fondation ouvrant le 1^{er} avril 2009 :

Modifications aux normes comptables qui ne s'appliquent qu'aux organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a publié des modifications relatives aux normes comptables applicables aux organismes sans but lucratif. Ces modifications ont une incidence sur la présentation des états financiers et sur les obligations d'information des organismes sans but lucratif.

Ventilation des charges des organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a publié le chapitre 4470, *Ventilation des charges des organismes sans but lucratif*. Ce nouveau chapitre établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent. Les organismes sans but lucratif devront fournir de l'information supplémentaire sur les conventions comptables qu'ils auront adoptées pour la ventilation des charges entre les fonctions, la nature des charges ainsi ventilées, la clé de répartition utilisée et les montants ventilés.

La Fondation évalue présentement l'incidence de ces modifications et de la nouvelle norme comptable sur ses états financiers.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice terminé le 31 mars 2009

3. Placements

Les placements se composent de ce qui suit :

	2009	2008
Encaisse, bons du Trésor et dépôts à terme	8 046 586 \$	6 238 664 \$
Titres à revenu fixe	26 288 719	28 259 003
Placements en actions	36 510 081	45 544 400
	70 845 386 \$	80 042 067 \$

Les revenus (pertes) sur placements se résume comme suit :

	2009	2008
Intérêts, dividendes et autres	2 116 883 \$	2 078 993 \$
Gains réalisés, montant net	(1 196 382)	5 316 062
Variation des gains et pertes non réalisés (note 1)	(9 397 854)	(5 169 476)
Revenus (pertes) sur placements	(8 477 353)\$	2 225 579 \$

En date du 31 mars 2009, la valeur marchande des placements comprend des pertes non réalisées de 6 429 299 \$ (2008 - gains non réalisés de 2 968 555 \$).

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Produit tiré des loteries

La Fondation présente le produit net découlant de ses deux loteries (Loterie des maisons et Loterie du personnel). La Fondation a reçu 134 758 \$ de la Loterie des maisons (276 227 \$ en 2008). La Loterie du personnel a résulté en un revenu brut de 294 580 \$ (284 180 \$ en 2008) et un revenu net de 209 615 \$ (150 404 \$ en 2008).

5. Subventions

Au cours de l'exercice, des subventions de 16 143 469 \$ (20 377 271 \$ en 2008) ont été approuvées et versées de la façon suivante :

	2009	2008
Hôpital d'Ottawa – acquisition d'immobilisations et soins aux patients	12 467 800 \$	12 528 024 \$
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa – acquisition d'immobilisations et recherche en santé	3 675 669	7 849 247
	16 143 469 \$	20 377 271 \$

6. Virements interfonds

Les virements interfonds comprennent les éléments suivants :

- le produit net des diverses activités spéciales, grevé d'affectations d'origine interne à des fins variées;
- la cotisation administrative imposée par le fonds non affecté aux autres fonds;
- les attributions aux divers fonds pour tenir compte des décisions du conseil et des souhaits exprimés par les donateurs.

7. Passif éventuel

La Fondation pourrait être éventuellement redevable au titre de lettres de crédit de 72 000 \$ concernant les licences de loterie, lesquelles ont été émises dans le cours normal des activités.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 6

Exercice terminé le 31 mars 2009

8. Opérations entre apparentés

L'Hôpital d'Ottawa effectue certains paiements au nom de la Fondation. Les crédateurs englobent un montant de 226 654 \$ (431 729 \$ en 2008) à payer à l'Hôpital d'Ottawa pour le remboursement de ces paiements.

Dans le cadre de sa Loterie du personnel, l'Hôpital d'Ottawa recueille des fonds par la vente de billets dont il affecte une partie à la remise de prix en argent. Les débiteurs incluent un montant à recevoir de 170 170 \$ (230 408 \$ en 2008) lié à ces activités.

Les autres montants relatifs aux opérations entre apparentés sont présentés à la note 5.

9. Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Fondation participent au régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime ») qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées ouvert à tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants au régime recevront des prestations établies en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen des cinq dernières années consécutives avant la retraite, la cessation d'emploi ou le décès, selon le montant le plus élevé des trois.

L'actif du régime de retraite est composé de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit associés à ces titres sont gérés par le régime qui place l'actif du régime en fiducie et en vertu de la politique de placement du régime.

La charge de retraite est fondée sur les meilleures estimations faites par la direction du régime, en consultation avec ses actuaires, quant au montant qui, sera nécessaire pour fournir un haut degré d'assurance que les prestations seront entièrement capitalisées à la retraite, comme le stipule le régime. Selon l'objectif de capitalisation, les cotisations patronales au régime sont censées correspondre à un pourcentage constant des cotisations salariales.

Les écarts entre les estimations de capitalisation actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et tout écart est généralement capitalisé par les membres participants. La plus récente évaluation actuarielle triennale du régime au 31 décembre 2006 indique que le régime est entièrement capitalisé. Les cotisations que la Fondation a versées au régime au nom de ses employés au cours de l'exercice se sont établies à 196 728 \$ (188 865 \$ en 2008) et elles sont incluses à l'état des résultats.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 7

Exercice terminé le 31 mars 2009

10. Informations à fournir concernant le capital

La Fondation définit le capital comme étant les soldes des fonds. L'objectif de la Fondation en ce qui a trait à son capital inclut l'acquisition d'immobilisations et le soin aux malades de l'Hôpital d'Ottawa; l'acquisition d'immobilisations et la recherche en santé à l'institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que l'acquisition de ses propres immobilisations, projets futurs et opérations continues. La Fondation gère son capital en allouant des montants au fonds affecté pour anticiper des projets futurs, passifs éventuels et autres demandes en capital.

La Fondation n'est pas assujettie à des impositions en capital externe et la stratégie en ce qui concerne la gestion du capital reste inchangée depuis la période se terminant le 31 mars 2008.

11. Instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des montants à recevoir, des crédettes et des subventions à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la courte durée de la période à courir jusqu'à l'échéance de ces instruments.

Les placements sont constatés à leur juste valeur.